



Communiqué de presse

Paris, le mardi 15 mars 2010

Etude AFG/AFIC sur la levée de capitaux des FIP et des FCPI créés en 2009 « Les épargnants ont renouvelé en 2009 leur confiance au dispositif FIP-FCPI »

- **135 000 souscripteurs de FIP et de FCPI**
- **Près de 900 millions d'euros levés**
- **102 fonds créés et commercialisés en 2009**

L'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) et l'AFG (Association Française de la Gestion Financière) publient ce jour les résultats de leur enquête commune sur la « levée de capitaux réalisée en 2009 par les FIP et les FCPI ».

Selon l'étude réalisée par l'AFIC et l'AFG, en 2009, plus de 135 000 épargnants ont témoigné leur confiance aux investisseurs en capital en souscrivant dans les 55 FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) et les 47 FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) créés durant cette période par 38 sociétés de gestion. Le montant moyen des souscriptions s'établit à 6 650 euros (contre 7 700 euros en 2008).

898 millions d'euros ont ainsi été levés pour investir dans des PME et des entreprises innovantes. Dans un contexte de crise sans précédent, les montants levés n'ont baissé que de 20% par rapport à 2008 (1,13 milliard d'euros).

Ce soutien des épargnants est un signal fort pour les membres de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) et de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG) alors qu'il existe un risque réel d'assèchement des ressources mises à disposition des PME et des entreprises innovantes par les investisseurs en capital.

L'accès au financement des PME, notamment des entreprises innovantes, est un enjeu majeur pour l'économie : le développement des PME est en effet un facteur clé de la croissance et de l'emploi en France. « *En investissant prioritairement dans les PME régionales et les entreprises innovantes, les FIP et les FCPI sont un maillon essentiel de la chaîne de financement des PME alors que celles-ci rencontrent des difficultés à trouver d'autres sources de financement* », ont déclaré Paul-Henri de La Porte du Theil, président de l'AFG et Jean-Louis de Bernardy, président de l'AFIC.

Ce dernier a ajouté : « *Les professionnels du capital-investissement ont su démontrer ces dernières années leur capacité à identifier les champions économiques de demain et à accompagner les PME dans leur développement* ».

Alors que le dispositif FIP-FCPI arrive à échéance à fin 2010, l'AFIC et l'AFG se félicitent de l'annonce faite par le Président de la République, à l'occasion de son discours de conclusion des Etats Généraux de l'Industrie, de vouloir « *repenser en profondeur la fiscalité de l'épargne, pour la concentrer vers les placements longs en actions, qui permettront d'apporter à l'industrie les fonds propres dont elle a besoin* ».

D'une même voix, les deux associations attendent que les mesures retenues et annoncées soient concrétisées rapidement afin d'aider les entreprises françaises à sortir plus vite de la crise et de financer leur croissance.

Chiffres clés

		Millésime 2009	Millésime 2008
Montants totaux collectés (année du millésime)	FIP	427 M€	562 M€
	FCPI	471 M€	567 M€
Nombre de véhicules créés	FIP	55	46
	FCPI	47	41
Nombre de sociétés de gestion		33	38
Nombre de souscripteurs		FIP et FCPI 135 000	145 000
Montant moyen des souscriptions		FIP et FCPI 6 650 €	7 780 €

Méthodologie

L'AFG et l'AFIC ont établi un questionnaire commun qu'elles ont adressé à l'ensemble des membres de l'AFG et/ou de l'AFIC, gestionnaires de véhicules de FCPI et FIP. La liste des sociétés de gestion et des véhicules d'investissement a été établie en liaison avec les services de l'Autorité des Marchés Financiers. Sur les 39 sociétés de gestion interrogées, 38 ont participé à l'enquête.

A propos de l'AFIC

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement (Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission / LBO, Capital Retournement) installées en France. Actionnaires professionnels, les 280 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France. L'AFIC compte également 200 membres associés représentant tous les métiers qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC est la seule association professionnelle spécialisée dans le métier du Capital investissement. Elle est membre de l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue ainsi à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20% du marché européen, l'industrie française du Capital Investissement se classe au 1er rang en Europe Continentale. Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

A propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion Financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective.

Les sociétés de gestion de portefeuille, dont le nombre dépasse désormais 590, gèrent près de 2600 milliards d'euros. Elles permettent aux investisseurs, particuliers et institutionnels, d'accéder aux compétences de professionnels de la gestion d'actifs. Elles répondent à des règles strictes, notamment en matière d'agrément et de contrôle, et sont placées sous le bloc de compétence de l'Autorité des marchés financiers. Au cours des dernières années se sont créées de nombreuses sociétés de gestion, dont près d'une trentaine en 2009 spécialisées la plupart du temps dans des secteurs innovants.

L'industrie de la gestion est à la pointe du développement de nouveaux types de techniques ou de produits spécialement adaptés à l'évolution de la demande et aux nouvelles conditions de marché : capital investissement, gestion active, gestion alternative, multigestion, investissement socialement responsable, fonds immobiliers, produits garantis ou à promesse.

Le capital investissement est devenu une branche très active du métier de la gestion. Les FCPR-FCPI-FIP s'adressent à une clientèle de plus en plus large. Ces dernières années ont été marquées par d'importantes évolutions d'ordre déontologique et réglementaire grâce notamment aux travaux de la commission capital-investissement de l'AFG que préside Christophe Bavière, président du directoire d'AGF Private Equity. Pour plus d'information : www.afg.asso.fr

Contacts presse :

Pour l'AFIC :
Alexis Valero, Directeur de la Communication
Tel : 01 47 20 78 98 – a.valero@afic.asso.fr

Pour l'AFG
Dominique Pignot, Directrice de la communication
Tel : 01 44 94 94 17 – d.pignot@afg.asso.fr